



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to the high contrast and dark background, but some words like "W" and "the" are faintly visible.

0/314

Cotonou, le 15 Novembre 1976

08464

CONFIDENTIEL

SYNTHESE DU RAPPORT SUR LES SILOS

(Version Originale préparée par M.R.HAWKEY)
avec les Calculs Financiers mis à jour.

Bureau Central des Projets,
B.P. 2022 - Cotonou.

République Populaire du Bénin.

0/314.

TABLE DES MATIERES

- 1.0 AVANT PROPOS
- 2.0 SOMMAIRE
- 3.0 JUSTIFICATION DU PROJET
- 4.0 ETUDE DE MARCHE
- 5.0 ETUDE FINANCIERE
- 6.0 OBJECTIFS DU PROJET
- 7.0 CADRE INSTITUTIONNEL
- 8.0 DESCRIPTIONS DES APPORTS DU PNUD
- 9.0 DESCRIPTION DES APPORTS DU GOUVERNEMENT

ANNEXES

- A. Traduction de la lettre de transmission de M.R.HAWKEY
- B. Traduction des Recommandations et Constatation de M.R. HAWKEY.
- C. Rapport en anglais de M.R.HAWKEY avec Addendum préparé par le Chef du Projet a.i. de l'ancien CEPEB.
- D. Description de Poste-Ingénieur
Spécialiste en Stockage de Grain

1.0 AVANT-PROPOS

Le projet concerne la création d'une usine de fabrication de silos villageois au Bénin.

En effet, le gouvernement Béninois, conscient de la situation que vivent les paysans en raison des pertes excessives en grains dues à l'absence de moyens de séchage et de stockage, a demandé que soit réalisée dans le secteur public une usine de fabrication locale de silos.

Un tel projet a une signification importante pour l'économie du pays. En effet, il apportera sa contribution à :

- la réduction des pertes en grains (qui s'élèvent à 40 % actuellement) ;
- l'élévation de la qualité des récoltes ;
- la réduction des importations en grains et en matériel de séchage et de stockage ;
- l'allègement de la balance des paiements (les silos importés coûtent 2,5 fois plus cher que les silos fabriqués localement).

En ce sens, les experts et leurs homologues du Bureau Central des Projets, en collaboration avec un expert à court terme de l'ONUDI venu en mission en 1975-76, ont fait une étude dont le rapport avec recommandations a été rédigé en Janvier 1976.

Ce dernier étant en anglais, il s'est avéré nécessaire de préparer une synthèse française.

Celle-ci, qui comprend aussi une dernière mise au point des calculs financiers, sera à soumettre au Gouvernement Béninois pour approbation.

2.0. SOMMAIRE.

Le projet "Silos" prévoit des investissements d'un montant de 162.579.000 Frs. CFA à financer par la Banque Béninoise de Développement et la Caisse Nationale de Crédit Agricole (taux d'intérêt respectifs : 10 % sur 7 ans et 12 %).

Pour les deux premières années, la production annuelle sera de 10 000 tonnes de capacité de stockage comprenant 1.600 cellules de 5 tonnes et 200 cellules de 10 tonnes. Quarante-sept (47) emplois sont prévus.

Ce nombre sera porté à 77 en 5ème année lorsque l'usine tournera à pleine capacité (25 000 tonnes de capacité de stockage) avec 2 équipes d'ouvriers.

Le BCP propose :

- 1°) que le projet acquière le bénéfice du régime B du code des Investissements
- 2°) que la gestion de l'usine soit confiée à la Société Nationale pour la Production Agricole (SONAGRI) avec pour tâche de vendre les silos à d'autres organismes d'état tels que la Société d'Irrigation et d'Aménagements Hydro-Agricoles (SONIAH).

3.0 JUSTIFICATION DU PROJET

L'économie béninoise est basée sur l'agriculture. Près de quatre vingt pour cent (80 %) de la population habitent dans les villages et vivent des produits agricoles qu'ils produisent.

Le Gouvernement, bien conscient de la situation, a lancé la Campagne de Production dont l'objectif est d'accroître les rendements agricoles.

Il est alors grave que les pertes de maïs s'élèvent de trente à quarante pour cent (30 à 40 %). L'absence d'un bon système de séchage et de stockage peut réduire les pertes de dix à quinze pour cent (10 à 15 %).

.../...

Le projet "Silos" a pour but :

1. la réduction des pertes en maïs ;
2. une meilleure stabilisation du prix du maïs ;
3. la création d'une industrie locale.

Outre la création d'une industrie locale pour la fabrication des silos il y aura d'autres sources d'intérêts :

- (a) l'emploi de la main d'oeuvre - 50 hommes sont envisagés ;
- (b) la formation du personnel ;
- (c) une réduction des sorties de devises ;
- (d) une plus grande indépendance vis-à-vis des fournisseurs extérieurs de matériel de stockage ;
- (e) l'amélioration des conditions de vie des paysans. (Avec les silos villageois, les paysans amélioreraient leurs rendements) ;
- (f) la création de coopératives pour le stockage de grains dans les villages ;
- (g) la possibilité d'exporter les silos (après avoir satisfait les besoins nationaux) ;
- (h) la possibilité d'exporter du maïs (après avoir satisfait les besoins nationaux) ;
- (i) à plus long terme, le volume de production des céréales et particulièrement du maïs pourra augmenter d'au moins 40 % parce que le paysan ayant une coopérative de stockage pourra faire deux semences dans l'année au lieu d'une seule

4.0 ETUDE DE MARCHÉ

4.1 Introduction

Une étude de marché sur les besoins en stockage des grains a été faite fin 1974 début 1975.

Il a été décidé de limiter l'enquête aux besoins en stockage de maïs à cause des grandes pertes que subit le maïs qui que s'élèvent, parfois, à 45 pour cent (45 %) au niveau du village.

Au cours de la visite de l'expert en silos, M.Hawkey en 1975-76, l'étude de marché a été mise au point.

.../...

4.2

Besoins en stockage

Compte tenu des saisons, les besoins actuels en stockage de grains sont évalués à 136.000 tonnes. Cependant, suite aux recherches on a pu estimer que les nouveaux silos déjà construits ou en construction réduisent les besoins à 116.000 tonnes.

D'après les discussions avec le Président de la Commission Nationale Céréalière, il est clairement démontré que les besoins les plus urgents se situent au niveau du village.

Il a été décidé, en accord avec le Président de la Commission Nationale Céréalière, d'utiliser comme base pour un projet une production annuelle de 2000 silos de 5 à 10 tonnes de capacité de stockage soit :

un total de 10.000 tonnes ou plus par an.

On peut toujours accélérer la fabrication des silos en créant d'autres unités de production dans différentes régions.

Les besoins en stockage sont urgents pour la République Populaire du Bénin. Il est donc inutile de faire une étude de marché approfondie des besoins des pays limitrophes compte-tenu du fait que toute la production des silos sera destinée aux besoins du Bénin pour plusieurs années.

Néanmoins, il est intéressant de noter qu'il existe des possibilités d'exportation vers les pays voisins.

ETUDE FINANCIERE PROJET SILOS

<hr/>		
1. Investissements		
<hr/>		
A. <u>Constructions, Equipements</u>		
1) <u>Bâtiments</u> 800m ² à 30.000F/m ²	24 000 000	
majoration 10 %	2 400 000	
2) <u>Terrain</u> 50F/m ² location 5 000 m ²	250 000	
Droit d'enregistrement, bail (15 de 250 000F)	<u>37 500</u>	26 687 500
3) <u>Equipements</u>		
a) <u>Equipements de base</u>		
- Chariot élévateur à fourche 10.000 \$	2 450 000	
- Atelier de mécanique 4.650 \$	1 117 000	
- Cisaille à main avec poin- çonneuse 2.190 \$	537 000	
- Machine à corcler 156 \$	38 000	
- Scie circulaire 2.500 \$	612 500	
- Outils à remplacer 3.000 \$	735 000	
- Trousse d'outillage de soudage et de coupe 1.125 \$	276 000	
- Génératrice de secours 75 kva 9.375 \$	2 297 000	
- Tour (fraiseuse perceuse radiolo polisseuse) 31.250 \$	7 656 000	
- Presse à mandriner hydrau- lique 2.500 \$	612.500	
- Soudeuse p.fils(Production Welding) 3.125 \$	766 000	
- Pièces de rechange 10 % de 317.500 \$	7 779 000	
- Appareil de séchage 8.975 \$	<u>2 199 000</u>	
Majoration 10 %	<u>27 075 000</u>	
Majoration 10 %	<u>2 707 500</u>	29 782 500
Solde à reporter		56 470 000

Report		56 470 000
b) <u>Machines spéciales</u>		
- Dévidoir pour rouleaux de tôle 3.125 \$	766 000	
- Cisailles 6.250 \$	1 531 000	
- Machine à onduler les tôles 93 750 \$	22 969 000	
- Poinçonneuse (perceuse à col de cygne) 6 250 \$	1 531 000	
- Machine à cintrer 60 000 \$	14 700 000	
- Cisailles électriques 10 000 \$	2 450 000	
- Machine à plier les feuilles 9 375 \$	2 297 000	
- Machine à étirer les panneaux de plancher 50 000 \$	12 250 000	
	58 494 000	
Majoration 10 %	<u>3 849 000</u>	64 343 000
c) <u>Equipement de bureau et de Laboratoire</u>	2 000 000	
d) Frais de transport frêt 75T à 28 250F/T	<u>2 119 000</u>	4 119 000
4) <u>Véhicules</u>		
1 voiture	1 500 000	
2 camions	10 000 000	11 500 000
B. <u>Mise en route de l'usine</u>		
1) <u>Frais de personnel</u>		
1 directeur ingénieur	1 560 000	
4 employés de bureau	1 200 000	
8 mécaniciens et cadres moyens	6 720 000	
9 manoeuvres	1 728 000	
	11 208 000	
Chergos sociales et patronales 30 %	<u>3 362 000</u>	14 570 000
2) Frais d'expertise et de démerrage	10 120 000	
3) <u>Formation professionnelle</u>		
<u>10 % salaires</u>	<u>1 457 000</u>	<u>11 577 000</u>
Total Investissement		162 579 000

2. Frais de production

1) Matières premières

IT de tôle de FOB port européen 500 \$
Frais occasionnés 400 \$
Frêt 54 \$
Assurances, crédit bancaire 46 \$
1 T de tôle CAF 1000 \$
100T de tôle ondulée à 1000\$= 100 000 \$
Frais de transport port-usine

24 500 000
100 000 24 600 000

2) Energie

5 000 000

3) Matières consommables et entretien

Outils - Oxygène - soudure - électrode
Entretien des machines 3125 \$
Maintenance des 3 véhicules (véhicules
lourds : 2x2500kmx26F -
voitures 25 000 km x 10F)

1 500 000
766 000

Divers 40 %

1 550 000
3 816 000
1 526 000 5 342 000

4) Frais de personnel

1 directeur
4 employés de bureau
12 mécaniciens et cadres

1 560 000
1 200 000
10 080 000

Main d'oeuvre

15 ouvriers spécialisés
15 manoeuvres

5 400 000
2 880 000
21 120 000

Charges sociales et patronales 30 %

6 336 000 27 456 000

5) Autres frais

Frais administratifs
Assurances

1 000 000
320 000 1 320 000

Solde à reporter

63 718 000

Report

63 718 000

6) Amortissements

Bâtiments 5 % 26 400 000

1 320 000

Equipements 15 % 94 125 500

14 119 000

Mobilier et matériel de bureau

20 % 2 000 000

400 000

Camions 33 % 10 000 000

3 300 000

Voiture 25 % 1 500 000

375 000

19 514 000

7) Intérêts

10 % investissement 162 579 000

16 258 000

12 % fonds de roulement 17 904 500

2 148 500

18 406 500

Total frais de production

101 638 500

8) Fonds de roulement

Eléments	Mois	Montant
Matières premières 24 500 000	3	6 125 000
Energie 5 000 000	3	1 250 000
Mat. Consommable 5 342 000	3	1 335 500
Frais admin. 1 320 000	3	330 000
Salaires 27 456 000	3	6 864 000
Divers -	-	2 000 000
Total		17 904 500

9) Investissement total

Investissement 162 579 000

Fonds de roulement 17 904 500

180 483 500

10) Remboursement du capital (7an)

180 483 500

25 783 500

11) Prix de revient par T/capacité

127 422 000 / 10 000 = 12742 F CFA

soit environ 52 \$ EU/T

12) Prix d'importation

103 \$ non monté soit 29 652 F CFA

(Prix de la T/silo complètement monté 150 \$ soit 36 750 F CFA)

Base 1 \$ EU = 245 F CFA.

127 422 000

MONTANT DETAILLE DES
INVESTISSEMENTS (EN MILLIERS DE
F CFA)

	Coût en devises	Coût en monnaie locale
Terrain	-	287
Génie civil, constructions	-	24 000
Matériel d'équipement	77 790	2 119
Matériel de bureau et agencements	1 000	1 000
Matériel roulant	10 000	1 500
Stock pièces de rechange	7 779	-
Immobilisations corporelles	-	-
Frais d'établissement	-	26 147
Provisions pour dépenses imprévues	-	10 957
Fonds de roulement	6 125	11 780
Totaux partiels	102 694	77 790
Total général	180 484	

Plan de financement

- Capital social	-
- Comptes courants associés	-
- Crédit fournisseurs	-
- Crédit moyen terme sollicité auprès de la BBD	162 579
- Crédit court terme " " "	17 905
- Autre concours	-
Total	<u>180 484</u>

Tableau des amortissements (en milliers de F CFA)

	valeur d'acqui- sition.	taux	Annuités							
			1	2	3	4	5	6	7	
Constructions	26 400	5 %	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320
Matériel d'équipement	94 126	15 %	14 119	14 119	14 119	14 119	14 119	14 119	14 119	14 119
Matériel roulant :										
- Camions	10 000	33 %	3 300	3 300	3 300	3 300(*)	3 300	3 300	3 300	3 300
- Voiture	1 500	25 %	375	375	375	375	375	375(*)	375	375
Matériel de bureau et agencements	2 000	20 %	400	400	400	400	400	400	400	400
Total			19 514	19 514	19 514	19 514	19 514	19 514	19 514	15 814

(*) Le renouvellement du matériel roulant est envisagé :

- en 4ème année pour les camions
- en 5ème année pour la voiture

10

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL (en milliers de F CFA)

Eléments	Années						
	1	2	3	4	5	6	7
Production							
Pourcentage d'utilisation de la capacité de production	10 000T 40 %	10 000T 40 %	15 000T 60 %	20 000T 80 %	25 000T 100 %	25 000T 100 %	25 000T 100 %
1. Chiffre d'affaires base 53\$ EU	129 850	129 850	194 780	259 700	324 630	324 630	324 630
2. Frais de fonctionnement							
- Achat de matières premières	24 600	24 600	36 900	49 200	61 500	76 813*	76 813*
- Energie et eau	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
- Entretien	5 342	5 342	5 342	5 342	5 342	5 342	5 342
- Salaires et charges sociales	27 456	27 456	31 223	38 220	38 220	38 220	38 220
- Frais généraux (Publicité - Loyers - PTT - Assurances - Frais de bureau)	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320
	63 718	63 718	79 785	99 082	111 362	126 695	126 695
3. Taxe sur le chiffre d'affaires 10 % CA	ex	ex	ex	ex	ex	ex	ex
4. Marge commerciale I-(2+3)	66 132	66 132	114 995	160 618	213 248	165 472	165 472
5. Frais financiers	18 407	15 470	12 692	10 313	7 735	5 156	2 578
6. Amortissements	19 514	19 514	19 514	19 514	19 514	19 114	15 814
	37 921	34 984	32 406	29 827	27 249	24 270	18 392
7. Bénéfice avant impôts	28 211	31 148	82 589	130 791	185 999	141 202	147 080
8. Impôts	-	-	22 024	34 878	49 600	56 481	58 832
9. Bénéfice net après impôts	28 211	31 148	60 565	95 913	136 399	84 721	88 248

* Droits de douane compris

PLAN DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE PREVISIONNELLE (en 1.000F CFA)

	0	1	2	3	4	5	6	7
A-ORIGINE DES Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-
. Report	-	-69 305	-152 273	-121 125	-60 560	25 353	170 252	254 973
. Capital Soc.	-	-						
. Cpte Courant Ass.	-	-						
. Crédits lo- caux autres que le mo- yen terme sollicité	-	-						
. Marge nette d'autofinan- cement	-	28 211	31 148	60 565	95 913	136 399	84 721	88 248
TOTAL		-41 094	-121 125	-60 560	35 353	171 752	254 973	343 221
B-UTILISATIONS DES FONDS								
. REPORT	-							
. Dépenses d'in- vestissement	51 400	111 179						
. Autres inves- tissements à réaliser en cours d'exp. Fds roulement	17 905							
. Renouvelle- ment de maté.	-	-	-	-	10 000	1 500	-	-
REMBOURSEMENT								
. Crédits four- nisseurs.								
. Comptes cou- rants Assoc.								
. Crédits lo- caux autres que moyen ter- me sollicité								
	-69 305	-111 179	-		-10 000	-1 500	-	-
A-B = Solde au 31 Décembre	-	-152 273	-121 125	-60 560	25 353	170 252	254 973	343 221

PROJET SILOS

Calcul du net Cash Flow

Immobilisations fixes

Equipements de base	29 782 500	
Machines spéciales	64 343 000	
Equipement de bureau	2 000 000	
Véhicules	<u>11 500 000</u>	
	107 625 500	

Autres investissements :

Frais de transport	2 119 000	
Mise en route de l'usine	<u>26 147 000</u>	
	28 266 000	
	<u>135 891 500</u>	

Total

Cash Flow

1ère année

Amortissements	19 514 000	
Bénéfice net	<u>28 211 000</u>	47 725 000

2ème année

Amortissements	19 514 000	
Bénéfice net	<u>31 148 000</u>	<u>50 662 000</u>

3ème année

Amortissements	19 514 000	
Bénéfice net	<u>60 565 000</u>	<u>80 079 000</u>
Total		178 466 000

Les immobilisations fixes (sans bâtiments, terrain et fonds de roulement) seront récupérées pendant la 3ème année.

6.0 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs à long terme consistent :

à assister le Gouvernement béninois dans ses efforts multiples pour la fourniture des denrées nécessaires par rapport à l'accroissement de la population dans les années à venir ;

à diminuer les pertes en maïs dues à un manque de stockage ;

à développer la Structure industrielle du pays par l'implantation d'industries locales ;

Les objectifs à court terme consistent à établir dans les meilleurs délais possibles des centres d'expérimentation possédant un bon système de séchage et de stockage ce qui permettra d'en montrer les avantages aux paysans et les incitera à installer de tels systèmes dans leurs villages.

Vu l'urgence, le Gouvernement Béninois a proposé de passer rapidement à la phase de fabrication en série sans s'attarder à la phase d'essai de prototypes. Les descriptions d'apports du PNUD et du Gouvernement Béninois ne concernent donc que la phase de fabrication en série.

7.0 CADRE INSTITUTIONNEL

Sous le patronnage :

du Ministère du Plan de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures (MPSCAE) ;

du Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat (MIA) ;

du Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative (MDRAC)

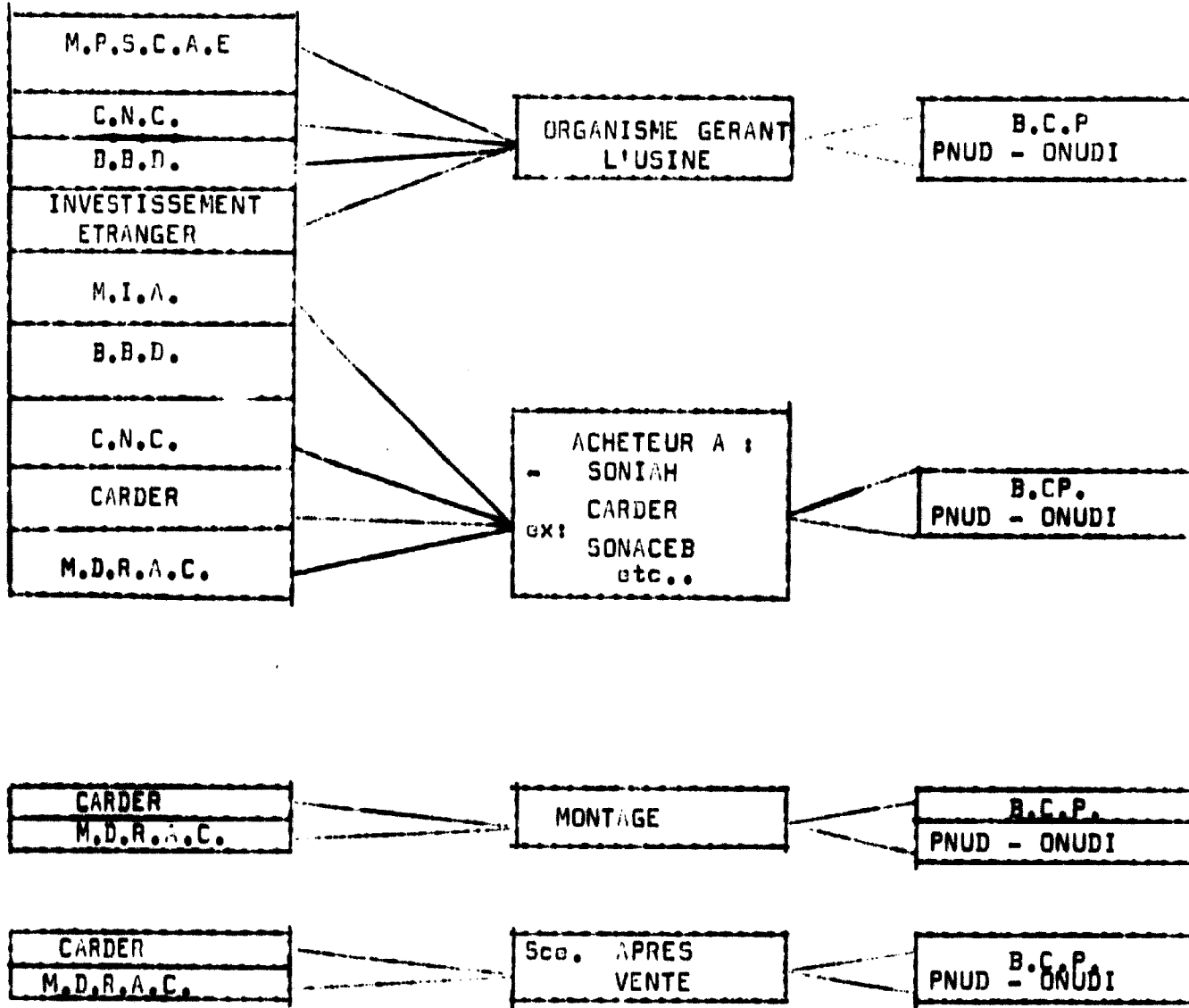
de la Commission Nationale Céréalière (CNC) ;

du Bureau Central des Projets (BCP).

Le projet prévoit la construction d'une usine devant être sous la gestion autonome d'un Organisme d'Etat tel que la Société Nationale pour la Production Agricole (SONAGRI)

.../...

en vendant ses produits à d'autres organismes tels que la Société Béninoise du Palmier à Huile (SOBEPALH) et la Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagements Hydroagricoles (SONIAH), fondées par la Banque Béninoise de Développement (BBD) et une aide bilatérale.



- MPSCAE Ministère du Plan de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures
- CNC Commission Nationale Céréalière
- BBD Banque Béninoise de Développement
- M.I.A. Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat.
- CARDER Centre d'Action Régionale de Développement Rural
- MDRAC Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative.
- SONACEB Société Nationale de Commercialisation et d'Exportation Béninoise.
- SONIB Société Nationale d'Importation Béninoise.

8.0 DESCRIPTION DES APPORTS DU PNUD

Le PNUD prendra en charge l'expert et les bourses comme suit :
 - Assistance S.I.S

	Total		1977	
<u>Eléments Personnels</u>				
11-01. Ingénieur, expert en stockage de grain	9	39.600	9	39.600
<u>Eléments Divers</u>				
53- Divers		<u>3.000</u>		<u>3.000</u>
		<u>42.600</u>		<u>42.600</u>

L'ONUDI (Programme Régulier Bourses)

Eléments Formation	Total		1977		1978	
	h/m	\$	h/m	\$	h/m	\$
31.00 Bourses						
(Pays Gp 2) 6	18	14.850	18	14.850		
(Pays Gp 3) 3	<u>9</u>	<u>10.890</u>			<u>9</u>	<u>10.890</u>
	27	25.740	18	14.850	9	10.890
	---	-----	---	-----	---	-----

9.0 DESCRIPTION DES APPORTS DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement du Bénin aura à financer le projet en ce qui concerne la provision des machines d'équipement, de matériel de bureau ainsi que les fournitures nécessaires.

D'autre part, le Gouvernement Béninois mettra à la disposition du projet le personnel et les fonds de fonctionnement précisés comme suit :

	Total		1977		1978	
<u>Personnel du Projet</u>	<u>h/m</u>	<u>Fr.s.CFA</u>	<u>h/m</u>	<u>1000Fr.s</u>	<u>h/m</u>	<u>1000Fr.s</u>
10-01 Directeur Général (Ingénieur)	18	2.340.000	6	780	12	1.560
10-02 Mécaniciens et Cadres (12) (8x18h/m, 4x9h/m)	180	12.600.000	48	3.360	132	9.240
Ouvriers spécialisés (15)	135	4.050.000			135	4.050
Employés de bureau(4)	72	1.800.000	24	600	48	1.200
Manœuvres (15) (9x18h/m, 6x9h/m)	216	<u>3.456.000</u>	54	<u>864</u>	162	<u>2.592</u>
		24.246.000		5.604		18.642
<u>Equipement</u>						
42-01 Hygromètre		30.000		30		
Balance avec absor- beur d'humidité		10.000		10		
4 Thermistances		10.000		10		
Equipement de bureau		<u>300.000</u>		<u>150</u>		<u>150</u>
		350.000		200		150
<u>Divers</u>						
50-51 Services de transport véhicules, chauffeurs carburants		3.000.000		1.000		2.000
50-53 Fonds contingent		1.000.000		300		700
50-54 Bureau, services de bureau, fournitures de bureau etc...		<u>2.000.000</u>		<u>500</u>		<u>1.500</u>
		<u>6.000.000</u>		<u>1.800</u>		<u>4.200</u>
99. <u>TOTAUX</u>		<u>30.596.000</u>		<u>7.604</u>		<u>22.992</u>

ANNEXE A.

Cotonou, le 10 Février 1976

V E R S I O N

ASSISTANCE POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE USINE LOCALE
DE FABRICATION DE SILOS METALLIQUES
REPUBLIQUE POPULAIRE DU
BENIN

- DP/DAH/71/513/11-05. B/12 ET DAH/72/017/A/01/01 -

LETTRE DE TRANSMISSION PAR RON HAWKEY
(Ingénieur de Constructions Mécaniques)
EXPERT DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Agissant comme Agence d'exécution (PNUD).

PROJET DE CONSTRUCTION DE SILOS

Au préalable d'une décision d'étude de marché il est considéré nécessaire de faire ressortir les points majeurs dont le Gouvernement devrait tenir compte.

LA PRODUCTION

La production de 10.000 tonnes par an sur les 7 années représente 2,5 fois la capacité existante déclarée, ainsi que la demande (qui est de 25.000 tonnes) ; cependant qu'il est vrai, que le potentiel de 70.000 tonnes est réellement fondé.

La production peut ralentir initialement. Cela dépend de l'efficacité des structures opérationnelles pour :

- l'approvisionnement
- l'ommesinage
- le montage
- l'utilisation

Il pourrait s'avérer nécessaire de continuer à bénéficier des apports d'un expert pendant une période plus longue, que les six mois envisagés.

LE MARCHE

Dans les normes de l'infrastructure nécessaire, ceci ne pose pas de problème. Le fossé qui existe entre le coût d'une fabrication locale et le prix des silos importés constituent une garantie judicieuse pour la fabrication locale.

L'APPROVISIONNEMENT

L'approvisionnement pourrait être un goulot d'étranglement dans la mesure où il pourrait être lié à la production et il semblerait cependant que les paragraphes qui suivent soient des éléments hautement vitaux.

DISTRIBUTION ET MONTAGE

2.000 cellules produites annuellement, représentent 5 cellules par jour pour des localités probablement disséminées, avec les difficultés de transport et un bas niveau technologique.

.../...

UTILISATION

Ceci est le point clé. Plusieurs prévisions schématiques se sont trouvées fondées à cause de l'absence de programmes d'extension.

Le rapport indique la nécessité du renforcement du rôle de la coopérative (de village ou de commune).

En résumé :

1. Est-ce que l'existence d'un niveau de compétence susceptible de maintenir constant ou de garantir la viabilité financière et la capacité de production sans l'aide extérieure est possible ?
2. Peut-on persuader le paysan, le fermier d'utiliser le silo ?
3. Un cadre institutionnel peut-il en priorité être formé ?
Peut-on en priorité affermir la structure de la Coopérative ?

23.3.76

TRADUCTION DES RECOMMANDATIONS ET CONSTATATIONS
DE M. R. HAWKEY

ASSISTANCE TO THE LOCAL MANUFACTURE OF STEEL SILOS
FOR FOOD GRAIN STORAGE

(ASSISTANCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE
FABRICATION EN SERIE DE SILOS METALLIQUES POUR
STOCKAGE DE DENREES ALIMENTAIRES).

THE PEOPLE'S REPUBLIC OF BENIN
(DP/BEN/71/513/11-05/B/12)

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
(DP/BEN/71/513/11-05/B/12)

PROJET FINDINGS AND RECOMMENDATIONS
(CONSTATATIONS ET RECOMMANDATIONS)

TERMINAL REPORT PREPARED FOR THE GOVERNMENT OF BENIN
(RAPPORT FINAL A L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN)

By

RON HAWKEY (Mechanical Engineer) UNIDO
(Ingénieur Mécanicien) ONUDI

DUREE DE MISSION

L'Expert est resté au Bénin du 18 Décembre 1975 au 18 Janvier 1976.

RECOMMANDATIONS

A.- Un programme-type de fabrication et d'essai de séchoirs et de silos devrait être mis au point par le Ministère de l'Industrie par l'intermédiaire du B.C.P. avec l'assistance active des CARDERS et la commission Nationale Céréalière et l'apport de la machinerie du PNUD/ONUDI.

Ceci sera exécuté dans les ateliers existants.

B.- L'essai réussi et les modifications apportées au programme de production en série seront établis dans le secteur public. Ceci peut être financé par la BBD et l'assistance bi-latérale avec l'appui du PNUD/ONUDI.

On s'attend à la participation de la commission Nationale Céréalière du Ministère de l'Industrie, du BCP et des CARDERS.

C.- Un programme de bourses incluant l'entraînement sur place de nationaux doit être mis au point par le BCP grâce au PNUD/ONUDI.

D.- Le B.C.P. doit continuer ses recherches sur les possibilités d'exportation au Togo, Nigéria et Haute-Volta aussi rapidement que possible.

E.- Le Gouvernement devrait renforcer les activités coopératives dans les régions avec une action d'élimination des intermédiaires et l'établissement d'une meilleure stabilisation des prix.

F.- Le Gouvernement devrait avoir comme cible une réserve stratégique plus grande de maïs pour la même raison.

G.- Toute programmation agricole devrait s'attacher à fragmenter les quantités stockées pour réduire les pertes occasionnées dans les régions par le transport et les communications insuffisantes et inefficaces.

.../...

H.- Le Gouvernement devrait rechercher l'assistance du PNUD pour mettre au point une étude sur le terrain et supprimer les pertes en grain. Où et à quel stade, combien à chaque stade, pourquoi, avec des propositions de solution ?

CONSTATATIONS

Le maïs constitue le principal problème. Il est stocké en spatho, ou despathé et laissé dans le champ. Il est stocké en silos de terre, de palmes, de brique, de ciment, de petits bassins ou des cribes ou bien suspendus en tas sur les arbres.

Les pertes provenant des rats, oiseaux, insectes et de la moisissure sont très importantes en quantité d'où une baisse de qualité qui ne favorise pas un niveau de prix raisonnable.

Dans une certaine mesure, si on ne résoud pas les problèmes qui entraînent le bon stockage, les avantages qu'on pourrait tirer de l'extension des terres à cultiver pour accroître le rendement par hectare seront perdus.

Si le maïs est le problème alors le village est le centre d'attention. S'il en est ainsi, tout ce qui y est fait doit être bon marché, facile à manier, d'entretien libre, robuste et convaincant dans ses effets.

Les unités doivent être petites, portables ou semi-mobiles et en tenant compte de la nécessité d'être bon marché. D'autre part, une seconde proposition peut être d'organiser un centre de stockage régional au port et une réserve stratégique avec facilité de séchage qui sera développé plus tard.

En envisageant une production de maïs de 300.000 tonnes pour 1977, et en établissant que les pertes de 120.000 tonnes sont réduites de moitié, c'est-à-dire 60.000 tonnes et que 75 % des récoltes sont consommées localement on en arrive aux besoins de stockage suivant :

.../...

- niveau village	180.000 à 90.000 tonnes
- " urbain	36.000
- réserve stratégique	24.000

voire 150.000 tonnes

On peut faire une proposition pour le financement et l'extension des activités coopératives pour encourager la rétention de grains à l'intérieur de la même structure.

Le séchage et le stockage convenables et adéquats donnent un réalisme aux clients éventuels puisque le paysan considère son grain comme de la liquidité monétaire et voit mal le fait de stocker ensemble avec d'autres sa propre récolte.

Les inspections dans les champs, les visites d'entreprises montraient un effort sérieux mais fragmentaire pour améliorer le sort des fermiers.

Le niveau en technologie des ateliers locaux et la compréhension par les villageois de leurs propres problèmes mènent à la conclusion qu'un système de technologie intermédiaire pour la fabrication de systèmes de séchage ou de stockage et leur utilisation peut être appliqué au Bénin.

La structure institutionnelle pour trouver de l'argent, créer des entreprises de fabrication, pour le Marketing et la distribution et pour la mise au point existe.

Il existe aussi des acheteurs et une demande initiale de 2.000 cellules de 5 et 10 tonnes qui constituent les besoins immédiats bien que le Gouvernement paraisse quelque peu incertain quant à sa politique à moyen et à long terme.

Il semble que l'assistance du PNUD soit souhaitable au Bénin pour chaque phase du programme de fabrication locale. On doit prévoir aussi qu'on peut fabriquer d'autres outils pour l'agriculture dans la même usine.

Le Port de Cotonou serait appelé à avoir une énorme influence

.../...

dans le trafic des marchandises allant vers les pays voisins et en provenant, particulièrement du Niger, pays continental.

Les perspectives pour l'exportation de séchoir/silo vers les pays limitrophes NIGERIA, TOGO, HAUTE-VOLTA, NIGER semblent de bon sens et un travail a été déjà effectué au Niger par le B.C.P. Une telle recherche devrait être développée.

La contrainte majeure dans les activités villageoises est le manque d'électricité et de déchets à brûler -(bois etc...)

Les communications et le transport sont insuffisants. Ce sont là des raisons évidentes pour concentrer les installations agro-mécaniques dans le secteur rural.

Le crédit industriel de la BBD est disponible si l'étude de faisabilité est bonne. Le crédit agricole du MDRAC est disponible, le taux d'intérêt est de 10 % pendant 7 ans.

La rétention du maïs sur pied dans le champ pour une période de 6 mois entrave la possibilité pour les paysans de faire une seconde semence et se préparer à une seconde récolte.

Cependant, l'absence de moyens alternatifs de séchage/stockage lui impose une telle politique.

ANNEXE D.

DESCRIPTION DE POSTE

TITRE Ingénieur hors classe - spécialiste de stockage des grains (option : production).

DUREE 9 mois

DATE D'ENTREE EN FONCTION Dès que possible

LIEU D'AFFECTATION Cotonou avec déplacements à travers le pays.

ATTRIBUTIONS

Le spécialiste travaillera en collaboration étroite avec :

- Bureau Central des Projets
- Commission Nationale Céréalière
- Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative.
- Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat.
- Banque Béninoise de Développement et une agence de production (ex-SONAGRI)

Les CARDERS

Les organismes acheteurs -(exemple SOBEPALH)

Il sera responsable de l'assistance pour le développement de l'industrie de séchoirs et silos (et de tout autre équipement agricole), ou égard à l'intérêt de l'Etat depuis le montage jusqu'à l'installation et l'utilisation dans la campagne de ces séchoirs et silos.

Il aura à s'acquitter des tâches suivantes :

- (a) Assister le Gouvernement dans l'établissement des centres d'expérimentation possédant un bon système de séchage et de stockage;
- (b) Assister ses collaborateurs dans leurs efforts pour montrer les avantages de ^{ces} systèmes de séchage et de stockage aux paysans ainsi que les coopératives ;
- (c) Assister ses collaborateurs dans l'installation de tels systèmes dans les villages;
- (d) Déterminer les machines nécessaires pour l'usine de fabrication des silos ;

.../...

- (e) Assister le Gouvernement dans la préparation des appels d'offre pour les machines et leur évaluation ;
- (f) Assister le Gouvernement dans le montage et l'installation des machines ;
- (g) Préparer avec ses collaborateurs les manuels d'utilisation et d'entretien des machines pour la fabrication en série des silos ;
- (h) Assister le Gouvernement dans la fabrication des silos et leur installation dans la campagne pour le séchage et le stockage ;
- (i) Former ses homologues.

**FORMATION ET EXPERIENCE
REQUISES**

Spécialiste de haut grade avec une vaste expérience dans la production et le marché des systèmes de séchage et de stockage du grain.

Au moins 15 années dans ce domaine et
10 années dans les conditions de
climat tropical.

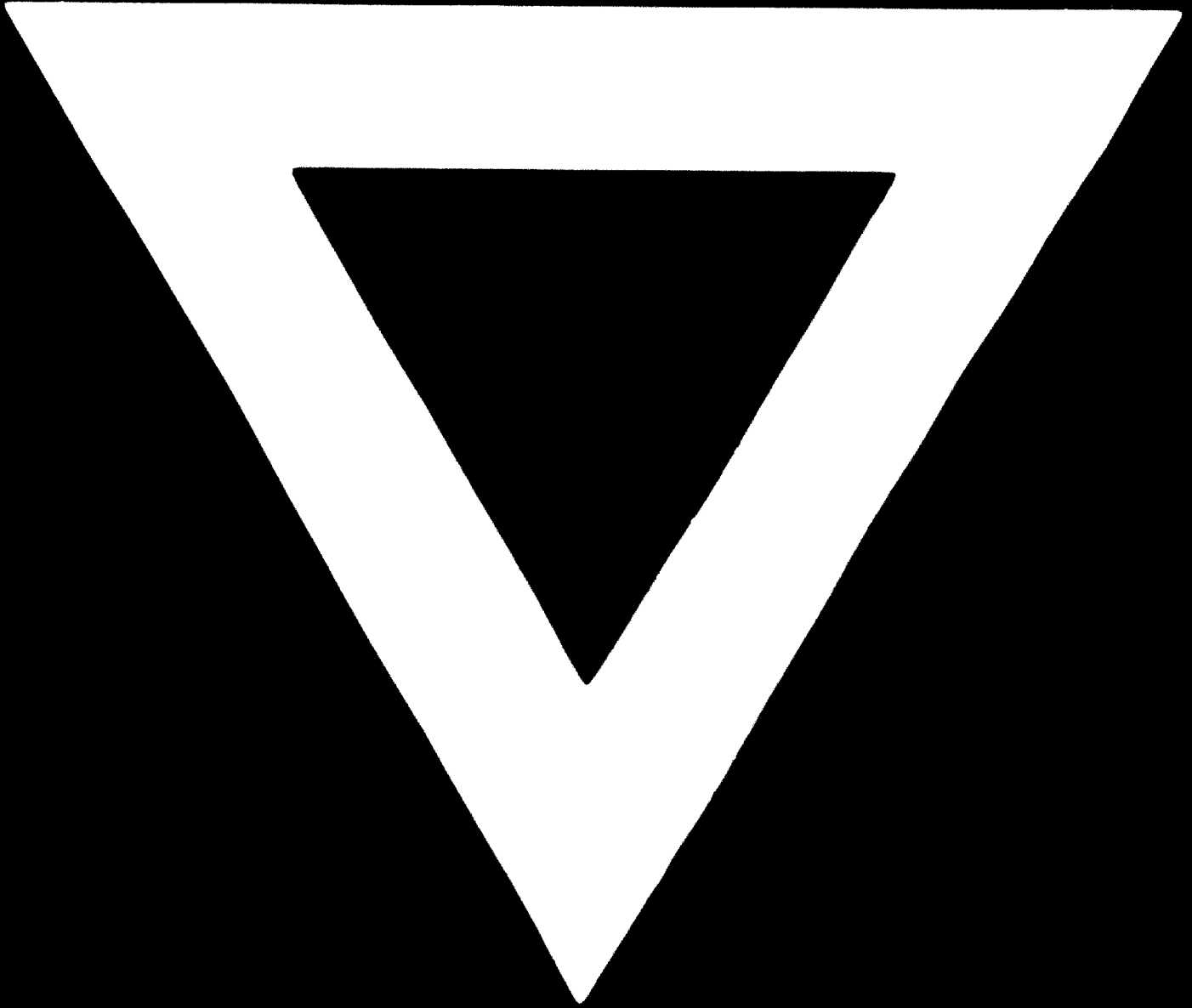
CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Français indispensable

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES.

Le Gouvernement de la République Populaire du Bénin est conscient de ce que la lourde perte des grains est la conséquence du caractère inadéquat et inefficace des moyens de séchage et de stockage dont dispose le pays. Il demande avec insistance, la mise en place, d'une Usine locale de Fabrication en série de silos et séchoirs.

G-12



79.11.14